

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 9 septembre 2013 à 19 h.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :

Bérubé, Maryse, parent, déléguée au comité de parents
Blais, Guylaine, enseignante
Dubé, Bernard, parent, Président
Dufresne Isabelle, parent
Jetté Catherine, parent
Olivier-Levasseur Aline, responsable du service de garde
Scott, David, parent, vice-président
Therrien Josée, enseignante

formant **QUORUM**

A avisé de leur absence :

Dufresne Isabelle, parent
Paquin, Nicole, éducatrice service de garde, personnel soutien
Tancredé, Dany, enseignant

Est également présent : Réjean Chabot (Consultant en l'absence de la direction)

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16CE1314-01

Proposé par David Scott et appuyé par Aline Levasseur.

Adopté à l'unanimité.

3. COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2013

3.1 Approbation du procès-verbal

16CE1314-02

Proposé par Guylaine Blais et appuyé par Josée Therrien.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

4. AFFAIRES DE L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ

Monsieur Chabot s'informerait auprès de monsieur Jean Clavey et de monsieur Beaumont où en est le projet du parc-école.

5. AFFAIRES DU SERVICE DE GARDE

130 enfants réguliers et 85 sporadiques fréquentent le service de garde. Il faudra prévoir que l'aide aux devoirs devra se faire dans chacune des classes, car le service de garde a besoin de tous les locaux polyvalents libres disponibles.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

6. AFFAIRES DU COMITÉ DE PARENTS

Un communiqué a été envoyé aux délégués du comité de parents pour proposer une augmentation du nombre de parents et l'ajout d'un professionnel. Il n'y a pas de changement pour maintenant. Le comité de parents étudiera ce sujet.

7. PAROLE AU PUBLIC

Aucun parent n'est présent.

8. AFFAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8.1 À l'assemblée générale, il faudra combler deux postes de deux ans et un poste d'un an. Maryse Bérubé ne reconduit pas le poste de délégué au comité de parents. Il faudra prévoir quelqu'un pour la remplacer.

Monsieur Chabot demandera au traiteur, *Un vent de Lyon*, de préparer la collation et il leur offrira de s'adresser aux parents pendant l'assemblée. Les parents pourront aller les rencontrer pendant la pause.

Il y aura une table pour recueillir les noms de chaque équipe de l'OPP.

16CE1314-03

8.2 Des prix de présence seront offerts pendant l'assemblée :

- le remboursement des frais du matériel pédagogique pour un enfant;
- le remboursement des frais de *Sports plus* pour un enfant;
- le remboursement des frais pour les activités pour un enfant;

Proposé par Maryse Bérubé et appuyé par Bernard Dubé

9. AFFAIRES DE LA DIRECTION

9.1 Certains jours, la construction cause beaucoup de bruit. Une demande a été faite pour que l'on soit averti lorsqu'il prévoit des travaux causant de grands bruits.

10. AUTRES SUJETS

10.1 Chantal Mercier et Michel Gévry, enseignants, s'occuperont du dossier pour le chandail identifiant notre école.

10.2 Le budget accordé pour l'accueil sera reporté pour le comité du festin littéraire qui fera venir Dominique Demers, auteure jeunesse.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 15.

16CE1314-04

Proposé par Aline Levasseur et appuyé par Catherine Jetté.

Adopté à l'unanimité.

Président

Directeur